



Bulletin d'Adhésion 2022

Je soussigné,

Nom : _____ Prénom : _____
Date et lieu de naissance : _____
Adresse : _____
Tél : _____ Portable : _____
E mail : _____

Propriétaire d'un char à voile
Marque : _____ Type : _____ Couleur : _____

Classe : _____ N° de voile : _____

Sollicite mon adhésion au sein du Blériot Club pour l'année 2022.

Membre adulte: 50€

Membre de la famille : 10€ par membre

Etudiant: 25€

Pour les membres non concernés par la location d'une place de parking, deux modes de règlement au choix:

- Chèque à l'ordre du Blériot Club à envoyer à l'adresse ci-dessous

Trésorier : **Olivier BORET - 5 bis rue des Près - 91340 OLLAINVILLE**

- virement bancaire (RIB en document joint) **A UTILISER EN PRIORITE** (plus pratique)

Pas de règlement en espèce, pas de règlement de la licence FFCV (--> 01/07/2022)

Les membres qui ont reçu le contrat de location de parking pour leur char à voile, joindront le règlement de la cotisation au contrat, c'est pour Touquet Tourisme un moyen de contrôler que le locataire de la place de parking est bien adhérent au Blériot Club.

Pour les autres membres non concernés par ce contrat, nous fixons la même date limite que Touquet Tourisme, le 31 mars 2022.

Fait au Touquet Paris-plage, le

Signature

Blériot club Centre Nautique de la Manche Bertrand Lambert boulevard Pouget 62520 Le Touquet.

Tél : 03 21 05 33 51 Fax : 03 21 05 93 19 Courriel : secretariat@bleriotclub.com

Agrément jeunesse et sports : JS62SP1 198 Siren : 392 865 879 000 10

Site [http /www.bleriotclub.com](http://www.bleriotclub.com)